

Journée technique ARRAA Clermont-Ferrand



DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE

Mardi 20 mars 2018

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire

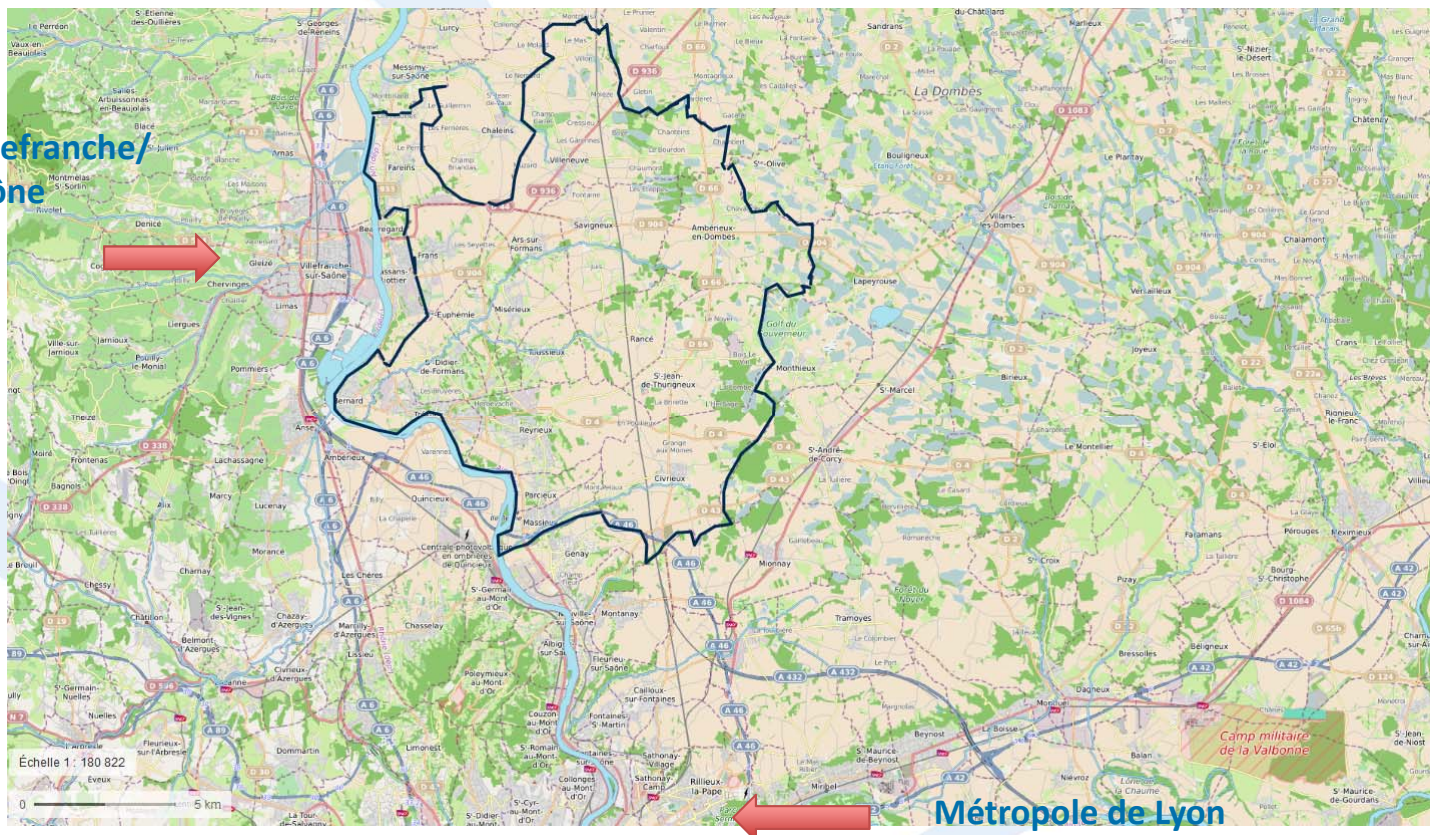
- 1. Présentation de la CC Dombes Saône vallée**
- 2. Contexte lors de la prise de compétence GEMAPI**
- 3. Estimation du produit de la taxe GEMAPI**
- 4. Evolution des périmètres voisins**
- 5. Impacts pour la CCDSV**

DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE

Journée technique ARRAA
Clermont-Ferrand - Mardi 20 mars 2018

2

Villefranche/
Saône



1. Localisation de la CC Dombes Saône vallée



Le territoire de la communauté de communes : 38 120 habitants ; 19 communes

Périurbain (mitoyen de la métropole de Lyon) et semi-rural (agriculture essentiellement céréalière)

Val de Saône à l'ouest, piémont au centre et plateau de la Dombes à l'est.

Trois rivières principales : Morbier, affluent du Formans et Grand-Rieu pour un BV d'environ 100 km

Pas de syndicat de rivière

Deux syndicats d'aménagements hydrauliques

1. Présentation de la CC Dombes Saône vallée

Prise de compétence GEMAPI dès 2016, encouragée par :

- > un élu impliqué**
- > un territoire correspondant à un sous-bassin versant globalement cohérent**
- > une étude et un plan d'actions réalisés sur ce sous-bassin versant par l'EPTB Saône Doubs**
- > des actions sous maîtrise d'ouvrage CCDSV fléchées, dans un calendrier assez court (rivière classée en liste 2 en 2013 : 5 ans pour restaurer sa continuité écologique).**



DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE

2. Contexte lors de la prise de compétence GEMAPI 3

Une enveloppe de 528 000 € TTC estimée pour la restauration de la continuité écologique des trois cours d'eau

Un produit de la taxe GEMAPI évalué à 180 000 € par an (5€/habitant) voté dès 2015 pour 2016

-> Idée : profiter du mieux possible des aides de l'Agence de l'eau



Taxe GEMAPI finance aussi cotisations à autres syndicats (EPTB, de rivière) pour des missions précises incluses dans la GEMAPI (conventionnement)

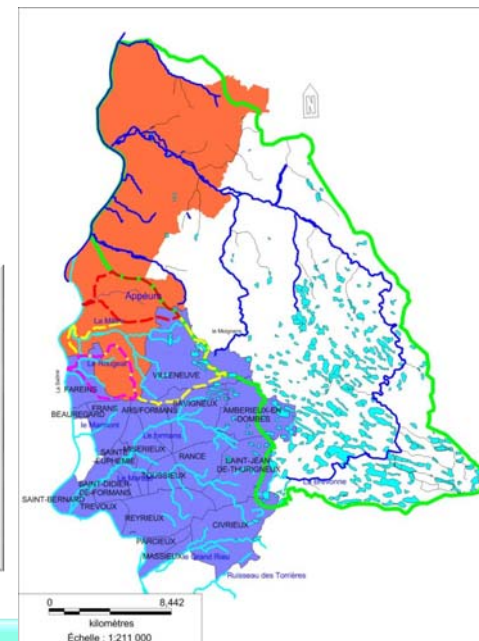
3. Estimation produit de la taxe GEMAPI

Courant 2017, les voisins se manifestent



La DDT nous demande de solder existence de deux SIAH

Sommes sollicités par le syndicat de rivières de la Chalaronne, qui a mené un diag/prépa plan d'action sur le sous-bassin versant Appeum, Mâtre, Rougeat (ss-BV AMR) à cheval sur la CCDSV



L'EPTB Saône Doubs souhaite plus de liens aux CC riveraines de la Saône (pour compenser le départ d'agglo, métropole qui s'autonomisent)

4. Evolution des périmètres voisins

Sort des deux SIAH et syndicat de rivières de la Chalaronne

SIAH Saint-Trivier

- 3 communes membres
- À cheval sur 2 EPCI
- Concerné par l'étude ss-BV AMR
- -> dissolution en cours

SIAH Trévoux

- 16 communes membres dont 2 sur métro Lyon et agglomération Beaujolais
- Les 2 communes veulent sortir ; le SIAH dit non
- -> pas de dissolution avant 2020, mais une implication administrative de la CCDSV en soutien du syndicat
- -> SIAH invité à plus de formalisme

Syndicat de la Chalaronne

- Accueille transfert GEMAPI de la CC voisine, concernée par ss-BV AMR
- Nous encourage à en faire autant :
- -> délibération sur le transfert de la GEMAPI sur le sous-bassin versant Appeum, Maître, Rougeat au SRTC le 26 mars prochain

Le cas de l'EPTB

Nos relations aujourd'hui :

. Directes...

- PPRI
- Contrat Saône – ss-BV
Morbier, Formans, Grand-Rieu
- Conventions de maîtrise
d'œuvre, d'animation PAEC

. Indirectes...

- Animation plan prévention
champ captage eau potable



Relations directes souhaitées par EPTB demain :

- Adhésion
- Délégation ou transfert de
GEMAPI
- > Discussions en cours

GEMAPI non obligatoire

Dissolution SIAH St-Trivier et transfert compétence GEMAPI au SRTC sur le ss-BV AMR impliquent que CCDSV prenne compétences optionnelles non GEMAPI :
Items 4, 6, 7, 10 et 12

Cet élargissement prépare aussi l'intégration future du SIAH de Trévoux

-> Délibération présentée au bureau du 26 mars prochain

Journée technique ARRAA Clermont-Ferrand

Merci de votre attention...

Mardi 20 mars 2018